



Commission des finances et des affaires générales

5 Administration générale

Vers la Collectivité Territoriale d'Alsace : adoption de la Résolution du Congrès d'Alsace du 24 novembre 2012

Rapport n° CG/2013/1

Résumé :

Le Congrès d'Alsace a confirmé le 24 novembre 2012, à une très large majorité, la volonté de ses membres, élus du Conseil Régional d'Alsace et des Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de constituer une nouvelle collectivité : la « Collectivité Territoriale d'Alsace ». Il est proposé au Conseil Général du Bas-Rhin d'approuver la résolution adoptée à l'occasion de ce Congrès et de lui conférer ainsi une valeur tant juridique que politique.

Le Congrès d'Alsace a confirmé le 24 novembre 2012, à une très large majorité, la volonté des élus régionaux et départementaux de créer une collectivité nouvelle, la Collectivité Territoriale d'Alsace, par la réunion du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin, au sens de l'article L 4124-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette volonté s'est concrétisée par le vote d'une résolution dont les termes traduisent l'ampleur et la qualité du travail réalisé en étroite concertation par nos trois collectivités depuis le Congrès du 1^{er} décembre 2011, ainsi que la richesse des échanges qu'elles ont pu mener avec leurs principaux partenaires institutionnels, notamment dans le cadre des réunions successives du Groupe Projet.

A travers le présent rapport, je vous propose d'approuver cette résolution adoptée par le Congrès d'Alsace, non seulement afin de lui donner une valeur juridique, mais également pour marquer avec force, notre attachement profond à chacun des principes qu'elle contient.

Ce sont en effet ces principes qui ont motivé l'adhésion massive des membres du Congrès et qui constituent de façon indivisible, les fondations du projet qui sera soumis à l'approbation de nos concitoyens, à l'occasion du référendum du printemps prochain.

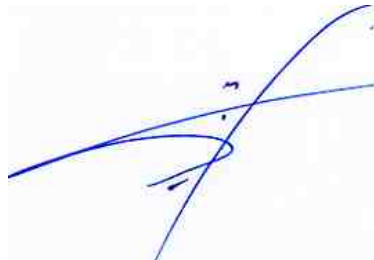
Ainsi, il vous est proposé d'approuver la résolution « Vers une nouvelle collectivité : la Collectivité Territoriale d'Alsace » adoptée par le Congrès d'Alsace, réuni le 24 novembre 2012 à Strasbourg, telle qu'annexée au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve la résolution, jointe en annexe, des élus du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin, réunis en Congrès le 24 novembre 2012 à Strasbourg.

Strasbourg, le 11/01/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL